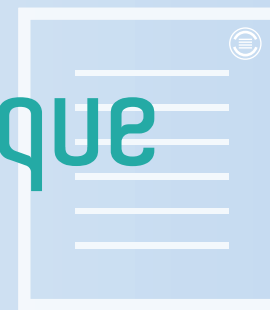


Les Epl et la commande publique

Un effet d'entraînement pour les entreprises et les territoires



État des lieux 2015 et perspectives



Collection
Études
et perspectives



3,7 milliards d'euros de marchés en cours attribués par les Epl

Toutes les collectivités locales sont parties prenantes à l'effort budgétaire de 50 milliards d'euros décidé par l'État. Dans le même temps, une séquence de réformes (loi Maptam, NOTRe, délimitation des régions...) a bouleversé la donne territoriale dans un contexte d'élections locales. Sous la conjonction de ces facteurs, les dépenses d'investissement des collectivités enregistreraient une baisse marquée, pour la deuxième année consécutive : - 6,2% en 2015, - 8,8% en 2014. La baisse devrait atteindre 8 milliards d'euros en deux ans.

11 100 contrats de commande publique attribués aux Epl

Pour autant, 80% des Epl sont titulaires d'au moins un contrat de commande publique émis par des collectivités locales. Parmi ces 11 100 contrats, on dénombre 6 700 marchés exécutés directement par des Epl pour un volume de 5,6 milliards d'euros. Avec 1,9 milliard d'euros de nouveaux marchés sur la seule année 2015 (à l'exclusion des en-cours), les Epl concentrent 7% du volume de marchés émis par les collectivités locales.

Si le nombre moyen des marchés attribués aux Epl se situe autour de 15, celui des sociétés d'aménagement atteint presque 23. De même, les Epl implantées en Île-de-France nouent, avec 22 marchés en moyenne, 1,5 fois plus de contrats que les Epl des autres régions métropolitaines et ultramarines.

Les marchés émis par les donneurs d'ordre au bénéfice des Epl portent sur une durée moyenne de 4 ans même si des disparités importantes existent. Dans le

secteur de l'énergie, par exemple, 36% des marchés sont passés pour une durée minimale de 5 ans, et fréquemment contractés pour une période de 20 ans.

Les marchés obtenus par les Epl proviennent à égalité du bloc communal ou des régions

Cette donnée confirme le rôle privilégié des communes aux côtés des Epl, ainsi que la montée en puissance de l'échelon intercommunal (20%). Celle-ci résulte de deux facteurs : le renforcement récent des compétences des intercommunalités et leur investissement croissant dans la gouvernance des Epl.

Avec 2,5 milliards d'euros, les régions concentrent un volume similaire avec 45% du volume des marchés. Leur rôle actif dans la réhabilitation de lycées, ainsi que leur forte implication dans le développement des économies ultramarines, expliquent le poids prépondérant de cet échelon.

Bien que le volume émis par ces deux échelons soit relativement équivalent, en nombre de marchés, 71% des Epl contractent avec le bloc communal, contre 9% avec les régions.

35 000 entreprises attributaires : une bouffée d'oxygène pour la croissance locale et l'emploi

35 000 entreprises sont intervenues en 2015 dans le cadre des marchés émis par les Epl pour un montant total de 3,7 milliards d'euros, à rapprocher des 1,9 milliard de marchés obtenus par les Epl elles-mêmes. Près de 17 000 exercent des prestations au bénéfice de Sociétés d'économie mixte (Sem) immobilières, pour

un montant évalué à 1,8 milliard d'euros. Cet indicateur illustre l'effet d'entraînement majeur des 200 Epl de ce secteur sur les économies locales.

L'activité des Epl d'aménagement participe également au maintien de la dynamique locale avec un montant de 1,3 milliard de commande publique bénéficiant à 12 000 entreprises attributaires. Les Sociétés publiques locales (Spl), à l'actionnariat 100% public, contribuent en proportion tout aussi activement au développement économique local que leurs consœurs puisque 86% de ces sociétés ont conclu des marchés en 2015 pour un volume total de près de 700 millions d'euros, aux côtés des 3 milliards d'euros distillés par les Sem.

Les dirigeants d'Epl plutôt confiants pour 2016

Malgré le contexte singulier, les dirigeants d'Epl envisagent globalement une constance dans leur activité avec un quasi-maintien du volume de marchés captés : 1,7 milliard d'euros en 2016, soit 200 millions d'euros de moins qu'en 2015. La tendance légèrement baissière coïncide avec un ralentissement prévisible des investissements des collectivités locales.

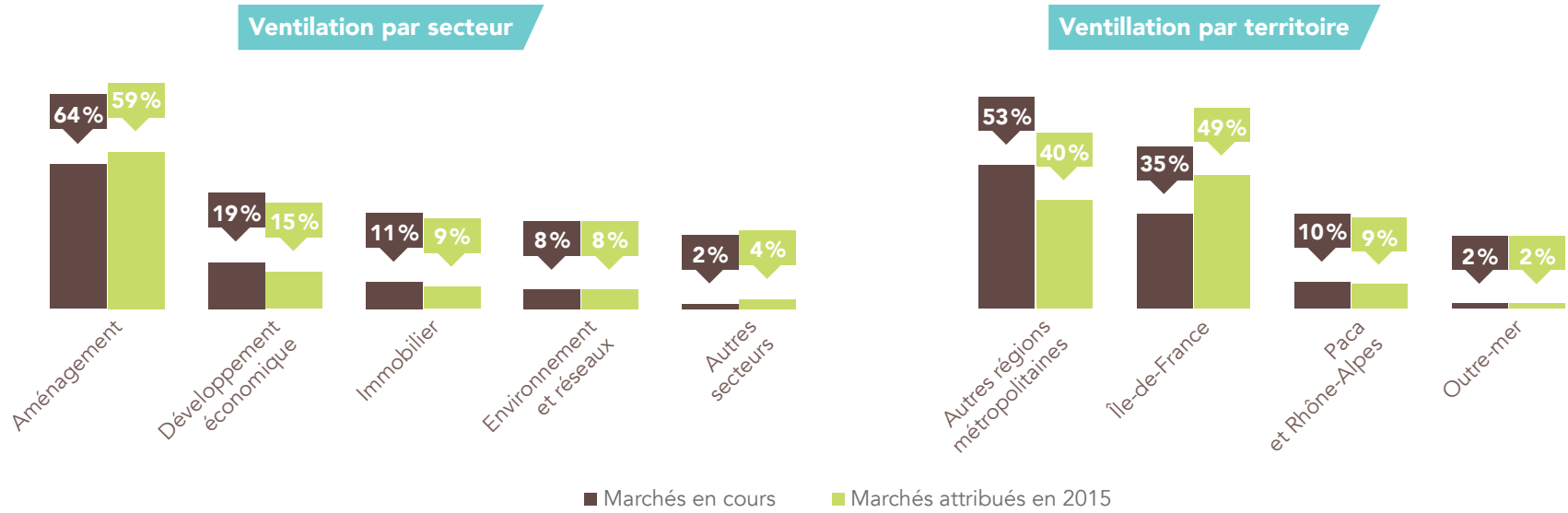
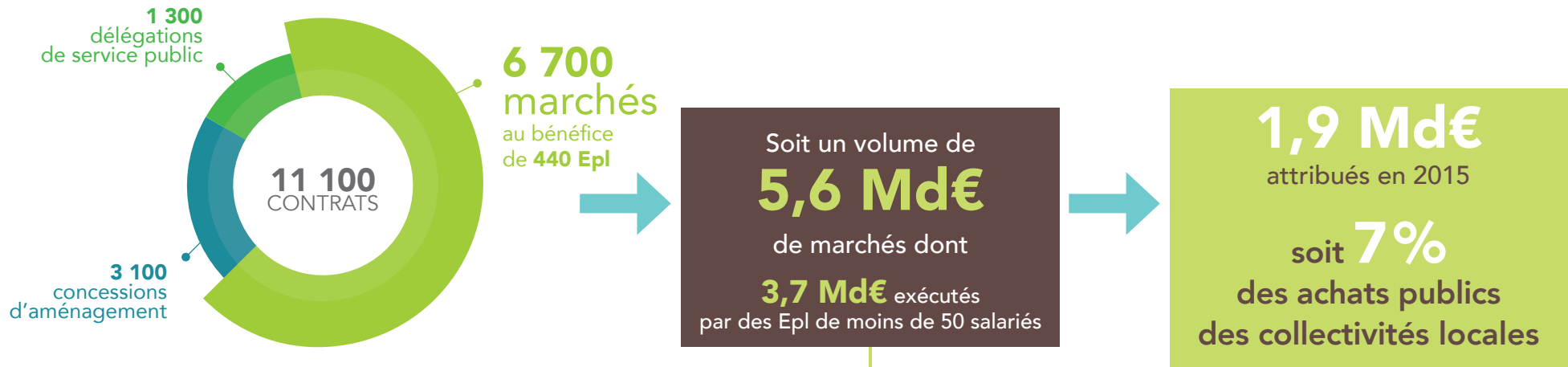
Parallèlement, les incertitudes qui planent sur le secteur de l'aménagement amènent leurs dirigeants à faire preuve de prudence sur leurs perspectives.

Cette quasi-stabilité de l'activité prévisionnelle est une aubaine pour la dynamique économique dans les territoires. En période d'instabilité économique, les Epl continuent de créer de la richesse localement et assument pleinement leur rôle contracyclique.

RÉFÉRENCE

Cette étude a été rédigée sur la base d'une enquête conduite entre octobre et novembre 2015 auprès d'un échantillon représentatif d'Epl.

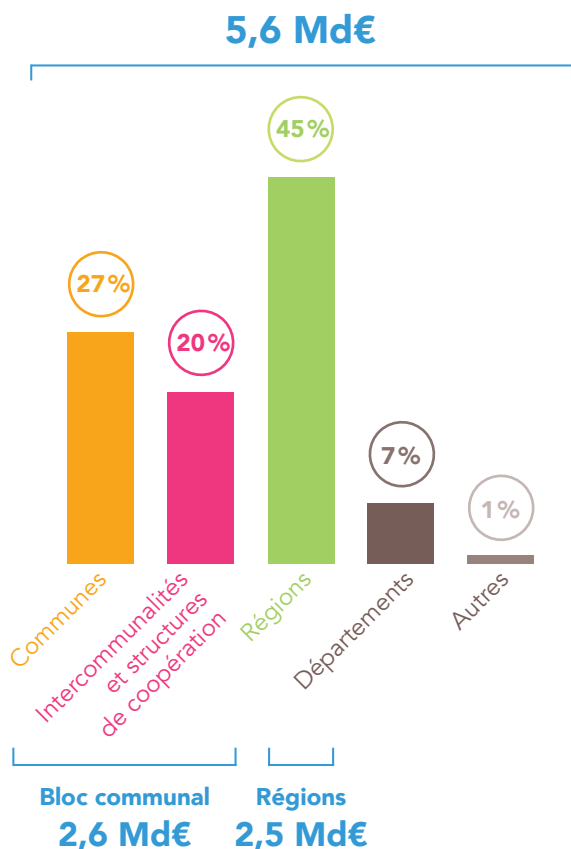
11 100 contrats* de commande publique attribués aux Epl



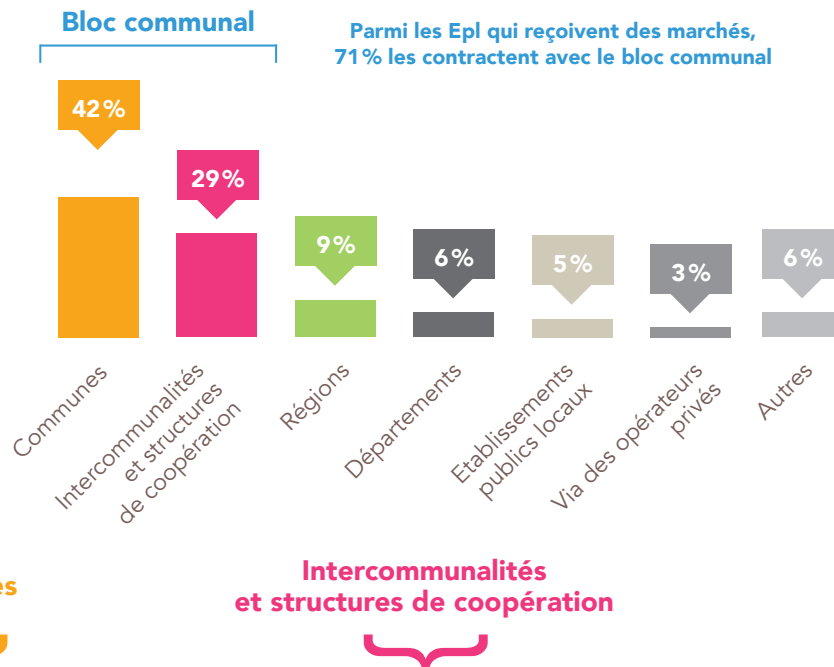
* Ensemble des contrats en cours

Les marchés obtenus par les Epl proviennent pour l'essentiel du bloc communal et des régions

Volume des marchés émis par les collectivités au bénéfice des Epl



Poids des collectivités dans l'attribution de marchés aux Epl en nombre de marchés



65% des marchés captés par les Epl franciliennes proviennent de l'échelon communal

En Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, ce ratio s'élève à **44%**

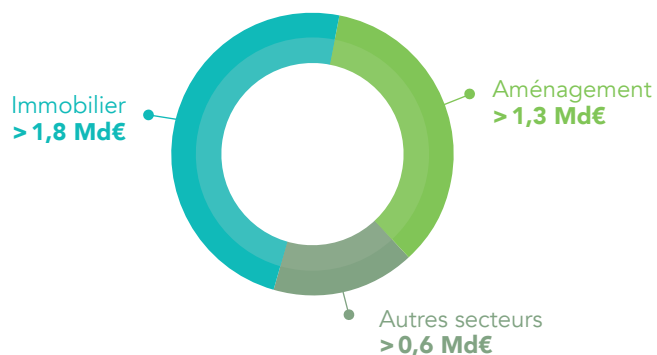
En Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, **73%** des marchés assumés par les Epl ont comme donneur d'ordre l'échelon intercommunal

Dans les Outre-mer, l'échelon régional totalise **27%** du volume de marchés

En 2015, les Epl ont attribué 3,7 Md€ de marchés à 35 000 entreprises

pour un montant de
3,7 Md€

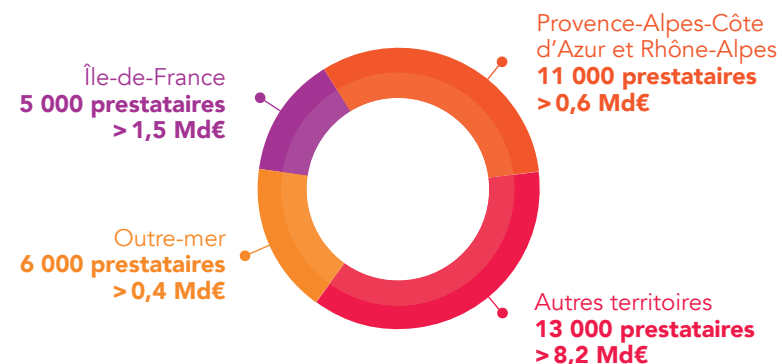
Ventilation par secteur



**EN 2015,
PLUS DE 800 EPL
ONT ATTRIBUÉ
DES MARCHÉS**

au profit de
**35 000
entreprises**

Ventilation par territoire



FOCUS : Sem et Spl

Proportionnellement à leur poids dans le mouvement Epl, les Sem (80%) et les Spl (20%) créent des richesses comparables sur leurs territoires

Marché émis



> 86 % des Spl ont conclu des marchés de prestation avec 6 000 entreprises
> Elles contractent avec 26 entreprises en moyenne



> 75 % des Sem ont conclu des marchés de prestation avec 29 000 entreprises
> Elles contractent avec 48 entreprises en moyenne

PERSPECTIVES

Avec une quasi-stabilité du volume de contrats attribués par les collectivités en 2016, les Epl jouent à plein leur rôle contracyclique et d'« amortisseur » de crise comme d'anticipateur de reprise en faveur de l'économie locale

En 2016

La baisse prévisible de la capacité d'autofinancement des collectivités locales entraînera une contraction des investissements et de la commande publique.

Pourtant,
2 900 marchés sont envisagés
par les dirigeants d'Epl,
pour un montant de
1,7 Md€

Une confiance confirmée
dans la majorité des secteurs
d'activité des Epl qui laisse
entrevoir un effet d'entraînement
positif sur les économies locales.



Fédération des Epl
95, rue d'Amsterdam - 75008 Paris
Tél. : 01 53 32 22 00 - Fax : 01 53 32 22 22
contact@lesepl.fr

lesepl.fr  @FedEpl  Fed Epl



En téléchargement
sur lesepl.fr